



Strasbourg, le 10 juillet 2020

Compte rendu CDAS du 10 juillet 2020

Le 10 juillet une réunion du conseil Départemental de l'Action social s'est tenue en présentiel dans la salle « polyvalente » de la cité administrative Gaujot. la CFTC DGFIP a participé à cette réunion.

Les points principaux à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2020
2. Point sur le déconfinement dans les directions
3. Compte-rendu d'activité des Asistants Sociaux
4. Restauration : mode de fonctionnement des restaurants collectifs
5. Budget : prestation loisirs et culture – Arbre de Noël
6. Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal :

Le procès verbal de la réunion du 13 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) Point sur le déconfinement dans les directions :

Chaque organisation syndicale a évoqué son retour d'expérience. Il a été noté dans la plupart des situations écoutées, l'expression d'une profonde conscience professionnelle chez les agents, ainsi qu'un sens aigu du service public.

- Aux douanes il n'y avait aucun télétravailleur avant la période covid, les agents ont été dotés d'ordinateurs et depuis ils ont fait la demande pour le poursuivre.

- A l'Insee tous les agents (104) étaient en télétravail, le site était fermé pendant le confinement. Depuis le 11 mai le retour des agents s'est fait progressivement. Actuellement quelques agents effectuent 2 jours de télétravail par semaine.

- A la Drfip, les conditions de retour n'étaient pas optimales (absence de gels, de masques ... etc), beaucoup d'agents l'ont très mal vécu. Ils se sont sentis délaissés par la Direction.

- La Disi Grand Est a été attentive à ce que les conditions de reprise soient adaptées, afin que le retour à l'exercice des missions soit fait dans le respect des consignes sanitaires, de la protection de la santé et de la sécurité des agents. Des produits de nettoyage ont été distribués sur chaque site. Ce n'était pas le cas en début de confinement, les conditions sanitaires étaient médiocres et les règles de distanciation non respectées dans un service. Une fiche de signalement a été émise.

La prime covid a créé un gros malaise parmi les agents.

Le confinement imposé par cette pandémie a bouleversé, plus ou moins, la vie professionnelle, ainsi que la vie personnelle, de chacun de nous. La CFTC DGFIP regrette le manque de communication et le manque d'informations claires de la part des Directions durant cette période.

3) Compte rendu d'activité des Assistants Sociaux et bilan Covid:

Compte rendu d'activité :

Le nombre de demandes rencontrés des différentes directions des Ministères Économiques et Financiers s'élève à **223 agents (189 actifs et 34 retraités)**.

Les problématiques sociales rencontrées ont été en 2019 :

-**la santé 29,21 %**

-**la vie professionnelle 28,08 %**

-**le budget 19,38 %**

-**la vie familiale 17,13 %**

-**le logement 6,17 %**

La première cause abordée concerne **la santé**, qui nécessite le plus souvent un travail pluridisciplinaire en coordination avec un partage de compétences techniques et ce dans le respect des demandes de l'agent. Les assistants sociaux travaillent en bonne coopération avec les médecins de prévention ainsi que les ressources humaines en respectant la forme confidentielle.

La deuxième cause est **la vie professionnelle**, les problématiques liés aux mutations, les conditions de travail, les droits statutaires.

La troisième cause est **le budget**, cela correspond aux données nationales et reflète le phénomène de crise économique qui perdure.

La 4e cause est **la vie familiale**, ces rencontres permettent d'échanger et de conseiller sur des difficultés de couple, des conflits adolescents/parents. Ils se sont aperçus que ce thème était souvent un élément favorisant l'introduction à d'autres difficultés.

Enfin, le dernier sujet **le logement** reste aussi un sujet important abordé avec la déléguée qui travaille en partenariat avec le Pôle de l'Habitat Social à Strasbourg et le service logement de la Préfecture. Ce thème reste un sujet très sensible sur la région. Des échanges sont en cours avec des partenaires, ils doivent effectuer des visites lorsque la situation sanitaire le permettra.

Les actions collectives :

- **Deux conférences ont été proposées** : « *Aidants, facile à dire mais plus difficile à faire* » qui ont été menées par deux psychologues et ont accueilli 12 participants.

- **Deux journées de sensibilisation**, en partenariat avec la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin, sur le thème « accompagner un collaborateur atteint d'un cancer » ont été proposées. Ces deux journées étaient à destination des ressources humaines, de la DRH, et des encadrants. Constitués de groupes de 8 personnes pour faciliter les échanges et les interactions. 13 agents des Directions de la DRFFIP, des Douanes et DDPP, y ont participé.

Bilan Covid :

A la demande du Secrétariat Général, le service social a été placé en télétravail, dès le 17 mars. Le service social a continué à fonctionner à distance, par mail ou téléphone pour tous les agents, (actifs et retraités), et ceci quelle que soit leur position (télétravail, absence ASA, travail en présentiel...).

Le service social est resté en relation étroite avec la délégation, les médecins de prévention : les docteurs Marie-Christine LEDOZE et Anne GUEGAN-BARTHEL, elles-mêmes extrêmement sollicitées au bureau, durant toute cette période particulière.

Les assistants sociaux ont aidé, à distance, les agents, en les mettant en relation avec des associations, ou, dans l'accompagnement des démarches administratives (Mutuelle, Masfip, CAF, ...), les travaux de recherche se faisant généralement en ligne sur internet, ou par téléphone.

La priorité absolue du service social, a été en lien avec des agents travaillant en présentiel ou en télétravail, des agents en ASA, des agents malades, des agents en deuil... Ils ont aussi effectué de nombreux appels de mises à disposition, pour rompre des isolements.

Concrètement les assistants ont été interpellés pour diverses problématiques :

-La vie familiale :

Notamment les tensions dans les couples, des séparations entraînant des demandes de logement, les difficultés avec la gestion des enfants, la gestion du télétravail en même temps que la poursuite des cours à domicile avec les enfants, des soucis de santé, des questions sur le handicap, des situations

d'aide aux aidants, de maintien au domicile.

- La santé :

Évocation de situations administratives en attente en raison de la suspension de l'activité du comité médical, des angoisses sur le fait d'être isolé durant cette période, peur par rapport à cette maladie pour soi ou ses proches, des difficultés à concilier le télétravail et les obligations familiales, angoisses de l'inconnu et perte de notion du temps qui s'écoule, des examens de santé différés, des difficultés à trouver des aides à domicile, et des suivis de soins, comme la kinésithérapie.

- Le budget :

Baisse de ressources de conjoint, hausse du budget alimentation de la famille, ventes ou achats immobilier reportés, difficultés avec des crédits en cours.

- Vie professionnelle :

Crainte de contracter la maladie, peur de prendre des transports en commun, peur de ne pas avoir de masques, ni de gel hydroalcoolique, angoisses de ne pas être présent sur le terrain pour aider les collègues, interrogation sur les possibilités offertes d'une rupture conventionnelle.

Pour information et pour compléter ce soutien, les consultations de divers spécialistes comme les conseillers en économie sociale et familiale, les psychologues, la juriste, ainsi que la ligue contre le cancer 67, ont été maintenues par téléphone.

4) Restauration : mode de fonctionnement des restaurants collectifs :

RIA CITE : Reprise le 15 juin en mode normal avec précautions sanitaires

RIA Préfecture : Reprise le 25 mai en mode dégradé. Sandwiches+pizza+1 plat chaud unique à emporter

MAISON DE LA REGION : Fonctionne en mode normal avec précautions sanitaires

EUROMETROPOLE : Reprise en mode normal depuis le 8 juin avec précautions sanitaires

HOTEL DU DEPARTEMENT : Reprise en mode normal depuis le 8 juin avec précautions sanitaires

LA POSTE : Reprise en mode normal le 15 juin avec précautions sanitaires

RESTAURANT CE SNCF : Reprise en mode normal depuis le 9 juin avec précautions sanitaires

LYCEE DE SELESTAT : Reprise depuis le 4 juin en mode normal avec précautions sanitaires

CERCLE MIXTE DE LA GENDARMERIE : Reprise depuis le 25 mai en mode normal avec précautions sanitaires

REFI NEUDORF : Fonctionne en mode normal avec précautions sanitaires

5) Budget : prestation loisirs et culture – Arbre de Noël :

Plusieurs propositions de sorties ont été évoquées (karting, europa park, marché de Noël à Coblenz ...) mais dans l'hypothèse d'une deuxième vague de pandémie, on ne peut avoir aucune certitude de leur maintien.

Dans la mesure où le Royal Palace rouvre à compter du 1er octobre, notre arbre de Noël devrait se dérouler comme prévu **le dimanche 29 novembre 2020 à 11h00**.

Le marché CHEQUE CADEAU a été renouvelé cette année. La campagne pour l'inscription, le catalogue des jouets et les propositions d'abonnement vous parviendront dans les meilleurs délais.

6) Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Nous restons à votre écoute pour ceux qui exprimeraient un besoin d'échanger sur tous ces sujets délicats qui font l'actualité.

L'équipe de CFTC de la Disi Grand-Est et de la DRfip67 vous souhaite un bel été.